



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Credit foncier de France

Question écrite n° 44651

Texte de la question

M. Didier Boulaud appelle l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur l'avenir du Credit foncier de France. Cet etablissement centenaire a contribue a l'essor du parc locatif social et a permis a des foyers modestes d'accéder a la propriété. Ces missions de service public vont être réduites a néant par l'annonce du Gouvernement de restructurer, mais en fait de liquider le CFF. Pourtant, son résultat positif du premier semestre 1996 montre que cet organisme a manifestement sa place sur le marché du financement du logement. Des lors, de graves conséquences sont à craindre quant à la régulation du marché de l'accession à la propriété mais aussi concernant la situation de 2 000 salariés sur les 3 500 qu'emploie l'entreprise. Ainsi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour garantir les missions de service public accomplies jusqu'alors par le CFF et préserver la situation professionnelle de ces 2 000 personnes.

Données clés

Auteur : [M. Boulaud Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44651

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 novembre 1996, page 5722